

MOTION

M_2021_001

OBJET :

MOTION

**portant sur la baisse
de desserte sur la
gare de Templeuve-
en-Pévèle et la
dégradation du
niveau de service
subit sur les lignes TER
en Pévèle Carembault**

**Présents à l'ouverture
de la séance :**

Titulaires présents : 37

Suppléant présent : 0

Procurations : 11

Nombre de votants : 48

**Présents à partir de la
motion M_2021_001 :**

Titulaires présents : 39

Suppléants présents : 0

Procurations : 12

Nombre de votants : 51

Communauté de communes PEVÈLE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 17/11/2021

Reçu en préfecture le 17/11/2021

Affiché le

ID : 059-200041960-20211115-M_2021_001-AU

L'an deux mille vingt-et-un, le 15 novembre à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à PONT-A-MARCQ sous la présidence de Monsieur Luc FOUTRY pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 8 novembre 2021, conformément à la loi.

Présents :

Luc FOUTRY, Président
Marie CIETERS, 1^{ère} Vice-Présidente
Bernard CHOCRAUX, 2^{ème} Vice-Président
Michel DUPONT, 3^{ème} Vice-Président
Joëlle DUPRIEZ, 5^{ème} Vice-Présidente
Bruno RUSINEK, 6^{ème} Vice-Président
Arnaud HOTTIN, 7^{ème} Vice-Président
Nadège BOURGHELLE-KOS, 9^{ème} Vice-Présidente
Sylvain CLEMENT, 10^{ème} Vice-Président
Bernadette SION, 11^{ème} Vice-Présidente
Jean-Louis DAUCHY, 12^{ème} Vice-Président

Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Thierry BRIDAULT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Vincent LAVALLEZ, Patrick LEMAIRE, Frédéric MINET, Odile RIGA, Isabelle LEMOINE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Michel PIQUET, Frédéric SZYMCZAK, Valérie NEIRYNCK, Coralie SEILLIER, Luc MONNET, Michel MAILLARD, Jean-Paul VERHELLEN, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

Olivier VERCRUYSSSE, procuration à Jean-Luc LEFEBVRE
Pascal FROMONT, procuration à Christian DEVAUX
Benjamin DUMORTIER, 8^{ème} Vice-Président, procuration à Frédéric MINET
Marion DUBOIS, procuration à Frédéric MINET
Régis BUE, procuration à Isabelle LEMOINE
Sylvain PEREZ, procuration à Paul DHALLEWYN
Ludovic ROHART, procuration à Jean-Louis DAUCHY
Carine JOURDAIN, procuration à Michel PIQUET
Gilda GRIVON, procuration à Frédéric SZYMCZAK
Thierry LAZARO, procuration à Luc FOUTRY
Didier WIBAUX, procuration à Bruno RUSINEK
Yves LEFEBVRE, 4^{ème} Vice-Président, procuration à Jean-Louis DAUCHY

Etaient Absents :

François-Hubert DESCAMPS

Secrétaire de Séance : Vincent LAVALLEZ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 15 novembre 2021

MOTION M_2021_001

MOTION

portant sur la baisse de desserte sur la gare de Templeuve-en-Pévèle et la dégradation du niveau de service subit sur les lignes TER en Pévèle Carembault

Le Conseil Communautaire,

Nous, élus communautaires de Pévèle Carembault, demandons à toutes les autorités compétentes d'examiner urgemment la demande, portée par Pévèle Carembault et par la commune de Templeuve-en-Pévèle, de rétablir les trains du quotidien à partir de la gare pôle d'échange de Templeuve-en-Pévèle.

Depuis la mise en place du service annuel 2020 par la SNCF, en décembre 2019, la gare de Templeuve-en-Pévèle est moins bien desservie qu'auparavant. Ainsi, 17 trains ont initialement été supprimés en direction de Lille et en direction de Valenciennes. Une première mobilisation des élus locaux et régionaux, avec notamment la visite du Président de la Région Haut-de-France Xavier BERTRAND, mais aussi la mobilisation des usagers, a permis le rétablissement de deux trains : celui de 7h44 et celui de 8h44.

Pour autant, 15 trains restent supprimés. Cette situation n'est pas acceptable du fait :

- de la fréquentation en augmentation constante ces 10 dernières années du pôle d'échange de la gare de Templeuve-en-Pévèle,
- de l'importance pour de nombreux usagers et habitants de Pévèle Carembault de la desserte de Lille via le train pour éviter les embouteillages et ne plus utiliser leur véhicule,
- de l'accompagnement financier des collectivités territoriales pour la mise en avant et en valeur du pôle d'échanges de la gare de Templeuve-en-Pévèle.

Dans ce contexte, et considérant les efforts demandés par chacune et chacun d'entre nous pour contribuer à la nécessaire réduction de la production des gaz à effet de serre, nous demandons aux personnes responsables sur ce dossier (Directeur régional de la SNCF, Président de la région Hauts-de-France) d'examiner au plus vite la légitime demande de rétablissement de ces 15 trains au départ de la gare de Templeuve-en-Pévèle pour rejoindre Lille d'un côté et Valenciennes de l'autre.

Cette demande est d'autant plus pertinente qu'elle est conforme au schéma de cohérence et d'organisation territoriale de Lille qui a identifié la commune de Templeuve-en-Pévèle comme « ville d'appui ».

Où l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré,

DECIDE (par 51 Voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, sur 51 VOTANTS)

- ***D'adopter cette motion***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président,

Luc FOUTRY

